



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 07 février 2007

10h-13h

*Assemblée Nationale – 3, rue Aristide Briand
Salle n°1 – 1^{er} Sous-sol*

Liste des membres présents

Jean-Pierre BLAZY,
Président « Ville et Aéroport », Député-Maire de Gonesse

Etienne-Christian VILLEMAGNE,
Trésorier « Ville et Aéroport », Vice-Président de la CCEL

Didier GONZALES,
Maire de Villeneuve-le-Roi

Bernard GARANDEAU,
Secrétaire général « Ville et Aéroport », Adjoint au Maire de Mérignac

Pierre FAYNOT,
Vice-Président du Conseil général de la Marne, Maire de Saint-Memmie

Lucien BARGE,
Maire de Jonage

François GARCIA,
Président Communauté de Communes « Les Portes de l'Essonne », Maire d'Athis-Mons

Pascal BOUREAU,
Adjoint au Maire, représente M. Keller, Vice-Président « Ville et Aéroport », Maire de Blagnac

Jacques-Alain BENISTI,
Député du Val de Marne

Françoise HOTTIN,
Secrétaire générale du SIVU, représente M. Louis CERCLERON, Maire de Notre-Dame-des-Landes,
Vice-Président de la CC Erdre et Gesvres.

Monique PAPIN,
Maire de Dammartin-en-Goële
Bernard CORNEILLE,
1^{er} Maire-Adjoint – Othis

Pierre PERTUS,
Directeur de Cabinet – Othis

Jacques LEPELTIER,
Maire-Adjoint – Longjumeau

Louis NEGRE,
Maire de Cagnes-sur-Mer

Michel PAQUET,
Adjoint au Maire, représentant de M. Jacques MYARD, Député-Maire de Maisons-Laffite

Sébastien LUGOSY,
Collaborateur de Jacques MYARD

Listes des membres excusés

Roland ITERSHEIM,
Président de la CC des 3 Frontières

Christian NAHON,
Vice-Président de la CC Roissy Porte de France

Daniel SIMONPIERI,
Maire de Marignane

Françoise VERCHERE,
Maire de Bouguenais

Gaston LATSCHA,
Communauté de Communes des 3 Frontières

Serge ANDREONI,
Maire de Berre l'Étang

Jean LEGAC,
Maire de Saint-Leu-la-Forêt

Jean-Paul PASCO-LABARRE,
Maire de Le Pin

Françoise IMBERT,
Députée de Haute Garonne

Michel BERSON,
Président du Conseil Général de l'Essonne

Daniel BERETTA,

Maire de Villette d'Anthon

Jean-Paul GLEMAREC,
Maire de Gouesnou
M. FAVRE,
Maire de Saint-Jean-d'Illac

Nicolas DUPONT-AIGNAN,
Député-Maire de Yerres

Didier VAILLANT,
Maire de Villiers-le-Bel

Philippe DEBS,
Maire d'Entzheim

Béatrice MULLIER,
Maire de Fretin

Jean-Luc RUCH,
Maire de Duttlenheim

Michèle GRENEAU,
Maire de Fontenay-en-Parisis

Gérard BILE,
Maire d'Espira de l'Agly

Joël BOUTIER,
Maire de Groslay

Jean-Marc REMY,
Maire de Goin

Bernard DEBREU,
Maire de Seclin

Alain CALMAT,
Maire de Livry Gargan

Fernand PANTANELLA,
Maire de Jagny sous Bois

Michel SAINTE-MARIE,
Député-Maire de Mérignac

Jean-Claude POUPET,
Maire de Villeparisis

Gilles DE FALETANS,
Maire de Cornebarrieu

Robert GROSSMANN,
Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg

Dany WATTEBLED,

Maire de Lesquin

Caroline CAYEUX,
Maire de Beauvais

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 10h40

Le rapport financier 2006, est présenté par le Trésorier de l'association, M. Etienne-Christian VILLEMAGNE

M. VILLEMAGNE a présenté les comptes de « Ville et Aéroport » pour l'exercice du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006 sur la base du compte-rendu de la société d'expertise comptable COGEM.

Il a commenté le bilan actif ainsi que le compte de fonctionnement et de résultat de l'association. Le total du bilan s'élève à 122335 euros. Le montant des cotisations 2006 est de 88136.26 euros. Quant au résultat comptable, il est de - 22782 euros. Ce résultat est dû en grande partie aux frais engagés pour le colloque 2006 ainsi qu'aux honoraires du cabinet d'avocat Huglo-Lepage (requête en référé suspension déposée par Ville et Aéroport et la commune de Groslay contre l'arrêté du 3 mars 2006 visant à anticiper la mise en application du nouveau PEB de Roissy Charles de Gaulle).

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 108 392 euros et un total charges de 96849 euros, dégageant ainsi un résultat de - 22782 euros.

Le rapport financier est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Le Président de l'association et Député-Maire de Gonesse, M. Jean-Pierre BLAZY, présente son rapport moral.

Il a rappelé les temps forts et les actions de l'association pour l'année 2006

VILLE ET AEROPORT, FORCE DE PROPOSITIONS EN 2006

Il a rappelé le colloque national 2006 et les 20 propositions visant à assurer la mise en application du principe de développement durable au transport aérien (**27 novembre**)

A l'occasion de son colloque national 2006 intitulé « **Développement aéroportuaire, aménagement du territoire et développement durable : quelle(s) décision(s) pour 2007 ?** » (**27 novembre 2006, Maison de la Chimie**), dont les débats furent souvent vifs et fructueux, Ville et Aéroport a formulé 20 propositions qui posent les bases d'un contrat de développement durable appliqué au transport aérien.

En effet, il est plus que jamais nécessaire d'appliquer ce contrat négocié entre l'ensemble des acteurs du transport aérien (Etat, Gestionnaires, Compagnies, Elus, Associations, Riverains).

Ce contrat doit s'appuyer sur trois axes principaux :

1°) Concevoir un système aéroportuaire francilien équilibré

Il s'agit là de penser le « système aéroportuaire francilien » équilibré dans son ensemble (Roissy-Orly-Vatry- « 3^{ème} aéroport ») afin de préserver à la fois le dynamisme économique de ce secteur d'activité

créateur d'emplois et de richesses, et la qualité de vie des populations riveraines (500000 franciliens) et survolées (2,5 millions de franciliens).

2°) Promouvoir un développement maîtrisé des grands aéroports régionaux

Le développement des dix grands aéroports régionaux (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Bâle-Mulhouse, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulouse) en est un complément indispensable et prioritaire, pour mieux équilibrer l'offre de services en transport aérien, notamment à l'international, et faire de chaque plate-forme un réel vecteur du développement régional.

3°) Mieux protéger les populations riveraines des aéroports et favoriser une plus grande concertation publique

Cela passe notamment par un renforcement des pouvoirs de l'ACNUSA (Autorité de Contrôle des NUisances Sonores Aéroportuaires), une internalisation des coûts environnementaux du transport aérien et un renforcement de la fiscalité écologique, l'amélioration du fonctionnement des instances de concertation existantes (CCE-CCAR), l'harmonisation des deux dispositifs existants PEB-PGS, la mise en place des communautés aéroportuaires autour des dix grands aéroports français et une meilleure répartition des retombées fiscales générées par l'activité aéroportuaire.

Jean-Pierre BLAZY a indiqué qu'une synthèse de ces propositions serait adressée prochainement aux différents candidats à l'élection présidentielle.

Il a ensuite rappelé les 13 propositions formulées par Ville et Aéroport lors de son audience devant la Mission ROUQUES qui réfléchit sur l'harmonisation possible des plans d'exposition au bruit (PEB) et les plans de gêne sonore (PGS) (24 janvier 2007)

Proposition n°1 : Affirmer qu'un PEB doit être révisé tous les 5 ans

Proposition n°2 : Supprimer le principe d'anticipation du PEB

Proposition n°3 : Réviser les articles L 147-5 et suivants du code de l'urbanisme

Proposition n°4 : Mettre en place une procédure unique PEB/PGS sur la base du trafic constaté et proposer un nouvel intitulé en conséquence : le « Plan d'Exposition au Bruit Aéroportuaire »(PEBA)

Proposition n°5 : Création d'un Observatoire de l'évolution des valeurs immobilières et des processus socio-démographiques à l'œuvre sur les communes impactées

Proposition n°6 : Réviser le PGS, comme le PEB, tous les 5 ans

Proposition n°7 : Suppression de la règle d'antériorité

Proposition n°8 : Si au moins les deux tiers du territoire communal sont inclus dans le PGS, on considère que c'est l'ensemble du territoire qui est dans le PGS

Proposition n°9 : Financer l'aide à l'insonorisation de l'ensemble des équipements publics

Proposition n°10 : Programmer l'aide aux riverains de façon pluriannuelle via les communautés aéroportuaires

Proposition n°11 : Instaurer une taxe environnementale de solidarité

Proposition n°12 : La Commission Consultative de l'Environnement (CCE) et demain la Communauté aéroportuaire doivent être des lieux de débats sur cette question de l'harmonisation PEB-PGS. Des voies de compromis doivent être dégagées.

Proposition n°13 : Favoriser le montage d'OPAH BRUIT au sein du dispositif unique PEBA associant travaux de ravalement et d'insonorisation

Il a précisé que les membres de la Mission, compte-tenu du calendrier électoral, remettraient leur rapport aux futurs ministres au printemps 2007. Ils ont indiqué prendre acte de certaines propositions soumises par Ville et Aéroport. Celle-ci réagira au rapport de la mission Rouquès quand il sortira.

Jean-Pierre BLAZY a rappelé brièvement les déplacements effectués par Ville et Aéroport en 2006.

S'agissant de l'état des lieux des grands aéroports français, Ville et Aéroport s'est déplacée sur le site de Lille-Lesquin le 1^{er} mars 2006.

Elle a rencontré les responsables de la DGAC sur la question de la sécurité aérienne à Roissy Charles-de-Gaulle le 12 mai 2006. A cette occasion, les membres de la délégation ont pu visiter la 3^{ème} tour de contrôle mise en service fin 2005.

Sur le dossier « Vols de nuit », Ville et Aéroport a poursuivi son action en rencontrant des parlementaires européens concernés par ce sujet au Parlement européen de Strasbourg le 4 juillet.

Enfin, sur le projet de nouvel aéroport Nantes-Notre-Dame-des-Landes, il a rappelé la rencontre avec l'ensemble des acteurs locaux (Institutionnels, élus et associations) le 11 octobre, à la veille du lancement de l'enquête publique sur ledit projet.

Jean-Pierre BLAZY a mentionné l'action juridique de Ville et Aéroport en 2006 contre l'arrêté du 3 mars 2006 et la mise en application anticipée de l'article L.147-5 du code de l'urbanisme (dispositions relatives à la zone C du PEB)

Il a rappelé le rejet de la requête en référé suspension déposée conjointement avec la commune de Groslay (95) (Ordonnance rendue le 9 août 2006 par le juge des référés du Conseil d'Etat)

Sur la communication de Ville et Aéroport en 2006, Jean-Pierre BLAZY a souligné la diffusion d'une newsletter, un site Internet www.villaeroport.org actualisé et enrichi, une campagne d'adhésion 2006 qui a vu les nouvelles adhésions de Groslay (95), Savigny-sur-Orge (91), Villeparisis (77) et Othis (77). Il a notamment salué l'adhésion prochaine du Conseil général des Alpes Maritimes et a noté la candidature de M.Louis NEGRE, Conseiller général des Alpes Maritimes et Maire de Cagnes sur Mer au Conseil d'administration de l'association. Ainsi, l'ensemble des grands aéroports français sont représentés aujourd'hui au sein du Conseil d'administration de Ville et Aéroport, Nice Côte d'Azur faisant exception jusque là.

Le débat est ouvert avec les membres présents

Bernard GARANDEAU pense que la question des sociétés aéroportuaires doit être un sujet de préoccupation pour l'année 2007. L'Etat a demandé une mission d'analyse (Cf. rapport de la mission DURET sorti en novembre 2006) sans consulter les élus des communes concernées. Il ajoute qu'il serait intéressant que Ville et Aéroport soit consultée et ainsi pouvoir donner son avis au Ministère des Transports.

Jean-Pierre BLAZY pose la question de savoir les arguments à mettre en avant pour être reconnu dans cette action.

Pascal BOUREAU explique que Toulouse Blagnac est confronté aux changements de la gestion de l'aéroport. La nouvelle gestion se détaille ainsi : 5% communes, 5% au Conseil Général et 5% à la Communauté d'Agglomération du grand Toulouse.

Il rappelle que Blagnac et Ville et Aéroport ont écrit au Ministère des Transports sur ce sujet le 14 décembre et qu'à ce jour aucune réponse du Ministre n'a été apportée.

Il ajoute le risque d'une répartition qui s'applique uniformément sans tenir compte des spécificités de chaque aéroport.

Jean-Pierre BLAZY demande s'il existe des contributions émanant des trois grandes associations d'élus auditionnées par la mission DURET (Ex : AMF).

Bernard GARANDEAU répond qu'il existe une prise position écrite et transmise au Ministère des Transports. Les grandes associations d'élus ont une position consensuelle. Seule l'Association des Régions de France (ARF) conteste la part des 15% du capital des futures sociétés aéroportuaires et réservée aux collectivités locales. Elle reste insuffisante selon l'ARF.

Jean-Pierre BLAZY pense qu'il faut faire des propositions précises sur la question et saisir rapidement le Ministre des Transports par écrit.

Bernard GARANDEAU répond qu'il faut notamment prendre acte du fait que l'Etat a décidé de traiter un cas avant les élections. L'aéroport de Toulouse-Blagnac serait pressenti.

Pascal BOUREAU confirme cette information et ajoute que les collectivités territoriales prennent les délibérations en ce sens. Il indique que la ville de Blagnac vient de s'opposer à cette répartition jugée inéquitable lors de la dernière délibération de son Conseil municipal. Cette délibération propose une augmentation de la part des collectivités territoriales au capital des futures sociétés aéroportuaires.

Jean-Pierre BLAZY demande à l'assemblée s'il existe ailleurs (Ex : Lyon) d'autres éléments d'informations. Il indique la nécessité de faire un état des lieux de la question au niveau des grands aéroports concernés.

Monique PAPIN pose le problème du développement de l'activité de Roissy -CDG et s'inquiète du programme de développement d'Aéroports de Paris sur la période à venir. Elle rappelle qu'ADP a annoncé 80 millions de passagers avant 2012, qu'il est prévu l'ouverture du satellite S3 puis S4, la reconstruction du Terminal E. Que vont devenir les populations riveraines face à ce constat inquiétant ?

Jean-Pierre BLAZY rappelle que ces questions ont été posées lors des différents colloques, et notamment la nécessaire conciliation entre l'exigence économique et le respect de l'environnement. Force est de constater que le principe de développement durable a du mal à s'appliquer au transport aérien. Pour mobiliser les populations qui se résignent et éviter les migrations résidentielles, il faut relancer les propositions déjà formulées et interpeller les candidats à l'élection présidentielle. Il note par ailleurs qu'il y a également le développement des compagnies Low-cost comme à Beauvais par exemple avec des effets positifs sur l'emploi mais moins positifs pour l'environnement. Il dénonce la « volatilité » de ces compagnies qui peuvent décider du jour au lendemain de quitter un site pour un autre. Beaucoup d'entre elles n'ont pas de base sur site.

Jacques-Alain BENISTI informe l'assemblée des propos tenus par le Préfet de région Ile de France, Bertrand Landrieu, concernant la révision du Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF). Celui-ci envisage de remettre en question la réglementation existante issue du décret de 1994 sur le plafonnement du nombre de créneaux (250 000) et de mouvements (200 000) sur Orly, ainsi que la remise en question du couvre-feu instauré entre 23h30 et 6h. Il pense qu'une action conjointe des maires concernés par les nuisances est nécessaire et qu'il faut réagir face à cette proposition du Préfet de région.

Didier GONZALES réagit car dans le projet du SDRIF 2007 la formulation est différente : « Orly reste un grand aéroport européen et garde son couvre-feu ». Le SDRIF de 1994 avait établi un seuil et stabilisé les mouvements annuels à environ 200000. Il est donc important de garder cette limitation initiale. Il ne comprendrait pas qu'il en soit autrement. Il indique qu'il a d'ailleurs écrit récemment au Président du Conseil régional d'Ile de France, Jean-Paul Huchon.

Jean-Pierre BLAZY précise que le SDRIF n'est pas compétent concernant le développement aéroportuaire. Il réagit en prenant le cas de Roissy CDG. Il considère qu'il y a de nombreuses ambiguïtés dans les écrits, ce qui conduit à une certaine inquiétude. Comment avoir un système aéroportuaire francilien équilibré qui pourrait résoudre cette situation de saturation et prendre en compte la nécessité du troisième aéroport, le développement du fret à Vatry ?

Pierre FAYNOT explique que le lobbying ADP est un business, renforcé depuis sa privatisation. Le gestionnaire ADP tourne le dos aux plates formes du Grand Bassin Parisien. Il se dit inquiet car les grandes sociétés de transport aérien ne proposent pas Paris-Vatry.

Jean-Pierre BLAZY a l'impression que le transport aérien ne connaît pas le développement durable malgré les beaux rapports publiés chaque année par Air France ou Aéroports de Paris.

Didier GONZALES revient sur le SDRIF et pense qu'il faut fermer les portes et demander que Ville et Aéroport se positionne clairement sur la question du SDRIF en marquant la réglementation existante sur Orly et la nécessité d'un seuil sur Roissy.

François GARCIA est surpris que l'on fasse référence aux propos du Préfet de région faisant atteinte au couvre-feu d'Orly car il n'est pas au courant. Il ajoute qu'il faut rester dans le cadre du texte réglementaire gouvernemental en ce qui concerne ce couvre-feu. Il ajoute que ce serait une avancée considérable pour Roissy si il y avait une limitation du trafic.

Il pense que les élus doivent être concernés aussi par l'activité économique de l'aéroport et la question de l'emploi des riverains ; que la question de l'intermodalité doit être regardée et travaillée. Il termine en précisant qu'il est favorable au projet d'une gare TGV pour Orly.

Jean-Pierre BLAZY pose la question du déclin d'Orly. Comment l'enrayer sans remettre en cause la réglementation existante ? Il rappelle que la fonction de Ville et Aéroport est de formuler des réflexions et des propositions qui peuvent être soumises au Président de région et aux candidats à l'élection présidentielle.

Bernard CORNEILLE revient sur le colloque Ville et Aéroport qui s'est tenu à la Maison de la Chimie en Novembre et dit avoir été interpellé par l'intervention du représentant d'Air France, Stéphane ORMAND qui parlait d'une 5^{ème} piste à Roissy. Selon lui, il est important d'être solidaire contre cette hypothèse de développement. Il faut créer l'avenir ensemble. Il a abordé ensuite la question de la pollution chimique qui est mal mesurée. Il a fait part de l'initiative du Maire d'Othis Alain Romandel qui a demandé au Sous-Préfet de Meaux une saisine par les pouvoirs publics de l'AFSSET pour assurer les élus en charge de la santé et de la salubrité publique de la totale innocuité des rejets de kérosène et de polluants dans l'atmosphère. Il a souhaité la mise en œuvre d'études épidémiologiques sérieuses. Il termine en précisant qu'il faut rassurer les administrés et selon lui, il est important d'être solidaire et de créer l'avenir ensemble car la région de Seine et Marne est en pleine expansion, et demande si l'association Ville et Aéroport peut avoir une démarche dans ce sens ?

Concernant les propos tenus par le représentant d'Air France lors du colloque, **Jean-Pierre BLAZY** confirme que ses déclarations ont faites sursauter tout le monde et même le représentant d'Aéroports de Paris, Didier HAMON. Il précise qu'il a un entretien prévu début mars avec le Directeur de la Stratégie Air France, Gilles BORDES PAGES pour expliciter les propos de son collaborateur. Par ailleurs, sur la question de la pollution de l'air et de l'impact sur la santé, Jean-Pierre BLAZY informe l'assemblée qu'une grande enquête épidémiologique va être engagée autour de Roissy et un Comité de pilotage réuni sous l'égide du Préfet du Val d'Oise a été constitué. Il porte sur l'impact sanitaire du trafic aérien de Roissy Charles-de-Gaulle et du Bourget. Il précise que Ville et Aéroport siège à ce Comité de pilotage.

Didier GONZALES ajoute que, outre le bruit, la problématique de la pollution atmosphérique est une question sensible pour les populations. Les élus doivent pouvoir rendre compte en toute transparence de la contribution du transport aérien à l'effet de serre. Cette question doit s'intégrer aux propositions de Ville et Aéroport. Il prend l'exemple d'un pic de pollution. L'Etat prend des mesures sur le trafic routier. Pourquoi l'aérien ferait-il exception ?

Bernard GARANDEAU pense que le réseau d'élus Ville et Aéroport a intérêt à écouter ce qui se passe partout. Il faut que Paris écoute plus la Province et que la Province écoute Paris.

Il a le sentiment que pour les aéroports parisiens, la nécessité d'un troisième aéroport demeure d'actualité. On ne pourra pas sans cela maîtriser le développement des plates formes existantes. Il faut retenir la proposition d'un système aéroportuaire équilibré, c'est à dire avec un trafic bien réparti. Il ajoute qu'il y a également des mesures à prendre sur la question de la santé et se félicite de cette grande enquête épidémiologique menée autour de Roissy et qui sera un exemple pour la province.

Jean-Pierre BLAZY que cette véritable enquête épidémiologique sérieuse durera quelques années.

Françoise HOTTIN résume les derniers éléments d'actualité sur le projet de nouvel aéroport de Nantes-Notre-Dame-des-Landes. Elle indique que l'enquête publique dure six mois et que s'agissant du droit de délaissement le décret est enfin sorti le 19 janvier dernier. Elle rappelle qu'il est pris en application de l'article 155 de la loi Démocratie de proximité. Il prévoit que les riverains concernés peuvent mettre en demeure l'Etat de racheter leur logement jusqu'à deux ans après la mise en service de l'aéroport. Elle précise que le périmètre du droit de délaissement est conforme à celui présenté lors de l'enquête publique. Compte tenu du fait que c'est la première application du droit de délaissement, elle souligne la nécessité pour Ville et Aéroport d'une veille.

Jean-Pierre BLAZY prend note de la sortie du décret et rappelle qu'initialement cette disposition avait été prévue en 2002 pour le projet de troisième aéroport à Chaulnes en Picardie.

Fin du débat

Il est procédé au vote, le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

1) **Le président de l'association propose le renouvellement du conseil d'administration conformément aux articles 6 et 7 des statuts.**

2)

3) **Il rappelle la composition actuelle du Conseil d'administration :**

4)

M. Jean-Pierre BLAZY, Président

M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Vice-Président

M. Bernard KELLER, Vice-Président

M. Bernard GARANDEAU, Secrétaire général

M. Etienne-Christian VILLEMAGNE, Trésorier

+ 16 membres

M. Serge ANDREONI, M. Lucien BARGE, Jacques- Alain BENISTI, M. Yves BUR, M. Louis CERCLERON, M. Pierre FAYNOT, M. François GARCIA, M. Didier GONZALES, M. Gaston LATSCHA, M. Jean LE GAC, M. Jacques MYARD, M. Christian NAHON, M. Jean-Paul PASCO LABARRE, Daniel SIMONPIERI, MME Françoise VERCHERE, M. Dany WATTEBLED

D'après l'article 6 des statuts : « L'assemblée générale élit en son sein un conseil d'administration composé d'un président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire général, d'un trésorier et de quinze membres ».

5) Liste des candidats déclarés au Conseil d'administration

Outre les membres actuels sont déclarés candidats :

M. Louis NEGRE,
Conseiller général des Alpes-Maritimes, Maire de Cagnes-sur-Mer (06)
Aéroport Nice-Côte-d'Azur

M. Bernard CORNEILLE,
1er Maire-Adjoint, Mairie d'Othis (77)
Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle

M. Jacques LEPELTIER,
Adjoint au Maire, Mairie de Longjumeau (91)
Aéroport Paris-Orly

M. Pascal BOUREAU,
Adjoint au Maire de Blagnac (31)
Aéroport Toulouse-Blagnac

Mme Monique PAPIN
Maire de Dammartin en Goële (77)
Aéroport de Roissy Charles de Gaulle

Les candidatures ont été enregistrées au cours de cette Assemblée générale. Il a notamment été acté que M.BOUREAU remplace M.KELLER pour Toulouse-Blagnac, et que M.BENISTI devient vice-président.

Une Assemblée générale extraordinaire avec ordre du jour unique consacré à la révision statutaire des articles 6 et 7 se réunira fin mars. Cette révision vise à élargir le nombre de siège au conseil d'administration, celui-ci passant à 29 (chiffre impair requis).

Le Président en vient au dernier point de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire : le programme d'activité prévisionnel 2007

Compte-tenu du calendrier électoral (élections présidentielles et législatives), il indique que le programme d'activité du premier semestre 2007 sera très allégé.

Durant cette période, un courrier accompagné de nos récentes propositions sera adressé aux principaux candidats à l'élection présidentielle.

Parallèlement, le compte-rendu de l'assemblée générale sera diffusé ainsi que nos différentes publications (newsletter, bulletin de liaison, actes du colloque 2006). Le site Internet sera actualisé et enrichi.

La campagne d'adhésion 2007 auprès des communes et des collectivités se fera sur les mois de février-mars. Un bulletin de liaison accompagnera ce courrier ainsi que les actes du colloque 2006.

L'appel à cotisation 2007 sera lancé suite à notre Assemblée Générale, le 12 février.

Au printemps 2007 sera rendu public le rapport de la DG Transports/Energie de la Commission européenne portant sur l'évaluation de la Directive européenne 2002/30.

Ville et Aéroport rappellera à cette occasion ses propositions pour une meilleure réglementation des vols de nuit en Europe.

Le programme d'activités 2007 doit être acté par l'Assemblée générale.

Les activités proposées à partir de septembre 2007 sont les suivantes (sauf déplacement à la Commission européenne au printemps) :

Sociétés aéroportuaires

Réunions internes avec les élus des villes-sites des grands aéroports régionaux (retour sur les travaux de la mission DURET pour la mise en place des SEA)

Demande d'audition auprès du Ministère des Transports

Retombées économiques et fiscales autour des grands aéroports : état des lieux

Compagnies Low-Cost

Déplacement à Beauvais-Tillé (Ryanair) (réunions avec les acteurs locaux)
A partir de septembre

Vols de nuit

Déplacement à Bruxelles (Commission Européenne).
Réunion avec les responsables de la DG TREN sur le rapport d'évaluation de la Directive européenne 2002/30/ Réunion avec les parlementaires européens concernés/ Réunion avec Jacques BARROT/
Réunion avec l'ARC

Déplacement à Cologne sur le HUB d'UPS

Harmonisation PEB/PGS

Réunion interne suite au rapport de la mission ROUQUES

Demande d'audition auprès du Ministre des Transports/ Ministre de l'Ecologie

Mise en place des communautés aéroportuaires

Réunion avec l'Association des Régions de France (ARF)

Réunions internes : Conseil d'administration (septembre > décembre)

L'assemblée générale ordinaire est close à 13h00.

FAIT A GONESSE, le 09 février 2007

Signature du Président